



**A LIRE
ATTENTIVEMENT**

Merville, le 8 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Vous avez décidé de confier votre enfant à l'équipe éducative du collège Saint Robert ; nous tenons à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée ou renouvelée.

Le collège est une étape dans la vie d'un enfant ou d'un adolescent. C'est d'abord un lieu d'apprentissage mais aussi un lieu de vie où l'enfant grandit et se construit. Notre but est d'accompagner chacun d'eux sur ce chemin. Ces objectifs sont inscrits dans notre projet éducatif. Vous pourrez le relire dans le livret de bord de votre enfant.

Le collège est aussi un lieu où ils ont plaisir à se retrouver. Notre souhait est de les accueillir individuellement ou ensemble dans la bonne humeur et de faire du collège un endroit où il fait bon vivre et travailler.

Toute l'équipe aura plaisir à vous accueillir le **Lundi 2 septembre** pour la prochaine rentrée scolaire. Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Directeur,
Didier VASSEUR

* _ *

1 – ORGANISATION GÉNÉRALE du COLLÈGE SAINT-ROBERT

. **Directeur** : Monsieur Didier VASSEUR (administration, pédagogie, liaison avec les familles, problèmes importants, questions financières, orientation), reçoit sur rendez-vous.

. **Conseillères Principales d'Education** :

Madame Pascale FLAN

Madame Laetitia VANWILDERMEERSCH

} Tél. 03.28.42.76.77

(responsables de la vie scolaire : absences, retards, discipline et vie dans l'établissement, élèves à besoins éducatifs particuliers, PAI...).

. **Secrétariat** : Madame Christine DIDIER (transports scolaires, accidents, bourses, aides à la restauration, Ecole Directe, réunions parents/professeurs...) – Tél. 03.28.42.82.60

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
mercredi : de 8h00 à 12h30.

. **Comptabilité** : Madame Myriam MATTON (facturation élèves, prélèvements, règlements cantine, voyages...) – Tél. 03.28.42.83.83

Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

2 – RENTRÉE

Elle est prévue le **LUNDI 2 SEPTEMBRE 2024 (Merci de bien respecter ces horaires)** :

• à 8 h 30 pour les élèves de 6^{ème} (ramassage scolaire aux horaires normaux). A l'issue de l'appel des élèves dans leur classe, nous accueillerons les parents autour d'un café pour répondre aux éventuelles questions. La pause repas a lieu de 12h30 à 13h30 le jour de la rentrée.

• à 13 h 30 pour les élèves de 5^e - 4^e - 3^e

Afin de faciliter le bon déroulement de la rentrée, des listes de classe seront affichées dans la cour. Merci d'arriver vers 13h10.

Chaque élève trouvera donc facilement la classe qui lui a été attribuée pour l'année scolaire. Il ne sera procédé à aucun changement.

La journée ou demi-journée de rentrée se déroule avec le professeur principal.

☞ **En cas d'absence de votre enfant le jour de la rentrée, veuillez nous le signaler au 03.28.42.76.77 (bureau de vie scolaire/absences).**

3 - LIVRES et PAPETERIE

a) Les professeurs de chaque classe ont établi une liste de fournitures utilisées durant l'année scolaire.

Cette **papeterie (pour ceux qui en ont fait la demande)** et les **livres scolaires** seront distribués aux élèves selon le planning suivant :

Mardi	{	10 h - 12 h → 6 ^e		Jeudi	{	10 h - 12 h → 4 ^e
27 août		14 h - 16 h → 5 ^e		29 août		14 h - 16 h → 3 ^e

Le colis de fournitures sera vérifié sur place par vos soins. Toute erreur doit être signalée immédiatement, aucune réclamation ne sera acceptée après votre départ. Ces mesures engendreront un délai d'attente plus important, merci de votre compréhension.

L'agenda sera intégré au livret de bord et remis aux élèves le jour de la rentrée, il est donc inutile d'en acheter un.

Merci de respecter strictement ces plages horaires. Dans le cas de fratries, il est possible de retirer livres et fournitures aux jours et horaires de l'**ainé** des enfants.

✚ **Pour la papeterie**, nous vous demandons de nous remettre, **le jour de la distribution, un chèque correspondant aux frais de la papeterie (65 €)**, à l'ordre du Collège Saint Robert. Le petit matériel (stylos, crayons, feutres...) est inclus dans le lot papeterie.

✚ **Les livres devront être recouverts pour le LUNDI 2 SEPTEMBRE.**

Le prêt des livres étant un service gratuit, pris entièrement en charge par l'établissement, nous nous verrons dans l'obligation, avec beaucoup de regrets, de facturer les livres aux enfants peu soigneux. Nous vous conseillons d'apposer sur la couverture plastifiée une étiquette avec le nom et le prénom de l'élève.

En ce qui concerne les casiers, vous avez indiqué lors de l'inscription si vous souhaitiez ou non en réserver un. La liste des élèves avec le numéro de casier attribué sera affichée dans la cour le jour du retrait des livres et fournitures. L'élève pourra donc y apposer un cadenas dès la rentrée.

b) Voici la liste des fournitures nécessaires qui ne seront pas distribuées au Collège :
(sauf en 6^{ème} pour le lot Géométrie)

une **clé USB obligatoire** à conserver dans la trousse, des écouteurs Filair, un bloc-notes A5. Lot géométrie : un critérium mine, un compas, une règle graduée en plastique transparent de 30 cm, un rapporteur gradué en degrés, une équerre.

Espagnol : un chiffon pour l'ardoise

Classes de 3^e et option DNL 4^e-3^e : 1 blouse en coton pour les cours de sciences physiques.

Dictionnaires : prévoir un dictionnaire de poche Français dès la 6^{ème} (qui restera dans la salle de classe en 6e), un dictionnaire anglais-français/français-anglais (ex : Robert & Collins maxi anglais), un dictionnaire Français/Latin et-ou Latin/Français (Bordas) pour les élèves latinistes à partir de la 5^{ème}.

Calculatrice : une calculatrice scientifique **collège** dès la 6^e pour les Mathématiques (Texas ou Casio).

=> **Inutile d'emporter tout ce matériel le jour de la rentrée.**

|| **Sont strictement interdits** afin de préserver le mobilier des classes : ||

- . **Les cutters et objets tranchants** autres que ciseaux à bouts ronds,
- . **Le blanc correcteur liquide et les marqueurs à encre indélébile.**

c) Livres

La liste des livres étudiés en cours de français sera communiquée à la rentrée. Nous vous proposerons alors une commande groupée.

Cependant, les élèves de 6^e devront se procurer eux-mêmes pour la rentrée le livre suivant : « **la rivière à l'envers** » de Jean-Claude Mourlevat- Tome 1 – Tomek – Collection Pocket Jeunesse et garder le livre offert par l'Education Nationale en fin de CM2 « **L'homme qui plantait des arbres** » de Jean Giono. Il n'est pas nécessaire de les lire pendant les vacances.

d) Trousseau annuel EPS :

- un sac de sport différent du sac de cours : le sac contenant la tenue d'EPS est obligatoire et doit être différent du sac de cours.
- une paire de baskets **de sport** propres
- une tenue complète de sport dont une paire de chaussettes

- un sac plastique pour y mettre les vêtements et baskets mouillés ou sales
- une gourde
- **Pour les élèves de 4^e et de 3^e :** Une raquette de tennis de table (épaisseur de mousse 1,5 mm)

Il est préférable d'inscrire le nom de votre enfant sur ses affaires : trop de choses étant perdues ou oubliées chaque année ! Les déodorants en spray sont interdits (cf. règlement intérieur).

4 - HORAIRES DES COURS et VACANCES SCOLAIRES 2024-2025

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 11h30 ou 12h30 - de 12h25 ou 13h25 à 16h30 ou 17h30.

Mercredi : de 8h30 à 12h30 à savoir

- **pour tous les élèves un mercredi sur deux en alternance.**
- Concrètement, la rentrée se déroule en semaine A, les élèves de 6^e et 4^e auront donc cours le mercredi 4 septembre (semaine A), les élèves de 5^e et 3^e le mercredi 11 septembre (semaine B). Le calendrier des semaines A et B est communiqué dans le livret de bord.

Vacances scolaires :

Toussaint : du vendredi 18 octobre au lundi 4 novembre 2024
Noël : du vendredi 20 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025
Hiver : du vendredi 7 février au lundi 24 février 2025
Printemps : du vendredi 04 au mardi 22 avril 2025
Ascension : du mercredi 28 mai au lundi 2 juin 2025
Été : le vendredi 4 juillet 2025.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

5 - AUTORISATIONS D'ABSENCES

Merci de bien respecter les règles suivantes :

La scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans ; les seuls motifs d'absences recevables sont :

- . une maladie de l'enfant, une maladie contagieuse d'un membre de la famille,
- . une réunion solennelle de famille (mariage, enterrement...)
- . un accident durant le transport.

* **Lorsqu'un élève doit s'absenter**, la famille doit en **préciser le motif, par écrit, à Madame Flan ou Mme Vanwildermeersch AVANT L'ABSENCE sur le livret de bord.**

Si l'absence n'est pas prévisible (maladie par exemple), **prévenir le bureau des CPE le plus rapidement possible (avant 9h ou 13h pour une absence l'après-midi) par téléphone au 03.28.42.76.77, par mail cpe@cscmerville.fr ou via la messagerie Ecole Directe à Mme Flan et Mme Vanwildermeersch et nous faire connaître le motif par écrit, dans le livret de bord, dans les 48 heures.** Un appel téléphonique ou un mail n'est pas un justificatif, le livret de bord doit être complété par les responsables légaux de l'élève.

Ces règles nous sont imposées par le contrat qui lie l'établissement à l'État.

Les absences injustifiées dépassant 4 ½ journées par mois doivent être portées à la connaissance de l'Inspection d'Académie. Les vacances prises sur le temps scolaire ne sont pas des motifs recevables.

6 - CANTINE

Le repas en **self-service** est proposé les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Les nouveaux élèves se verront remettre à la rentrée une carte avec code-barres. Les « anciens » gardent leur carte.

La carte est mise à disposition des élèves, **mais reste la propriété du collège.** Seules les cartes en bon état sont acceptées. En cas de détérioration ou de perte, l'élève devra se présenter au bureau avec la somme de **10 €** pour en obtenir une nouvelle.

Pour les familles qui n'ont pas opté pour le prélèvement cantine, afin d'approvisionner son compte, votre enfant devra déposer son règlement (chèque de préférence, à l'ordre du Collège St Robert, d'un **multiple de 5,25 € pour les demi-pensionnaires ou 5,60€ pour les externes**) dans la boîte aux lettres « comptabilité » située à l'entrée du restaurant scolaire. Madame Matton créditera la carte du nombre de repas correspondant. Cette opération sera faite automatiquement pour ceux ayant opté pour le prélèvement automatique.

Pour les élèves qui mangeront **dès le lundi 2 septembre, sauf si vous avez opté pour le prélèvement**, nous vous demandons de remettre à votre enfant, **le jour de la rentrée**, un chèque pour plusieurs repas : **52,50€** (demi-pensionnaire) **ou 56 €** (externe) **pour 10 repas, par exemple.**

Nous vous rappelons que pour ceux qui ont opté pour le prélèvement automatique global, le premier prélèvement d'un montant forfaitaire de 115 € (45 € pour la contribution familiale, 70 € pour la restauration) interviendra le **6 septembre 2024.**

7 - REUNIONS DE PARENTS

Une réunion de parents sera programmée au cours du premier trimestre. **Un calendrier vous sera communiqué, par circulaire, au début de chaque trimestre.** Par ailleurs, **il est toujours possible de rencontrer les professeurs.** Il suffit pour cela de **fixer un rendez-vous par l'intermédiaire du livret de bord. N'oubliez pas de contrôler ce livret très régulièrement.**

8 - CARTE D'IDENTITÉ et autorisation de sortie du territoire

Afin d'organiser des voyages hors du territoire *français*, **il est indispensable que tous les élèves bénéficient le plus rapidement possible d'une carte d'identité, ainsi que d'une autorisation de sortie du territoire (A.S.T.) en cours de validité.** Ce document (AST) vous sera remis en temps voulu. Un voyage en Angleterre étant prévu en mai-juin 2025 pour les élèves de 6e, un passeport sera nécessaire.

9 - ETUDE DU SOIR

Si vous le désirez, vous pouvez nous confier vos enfants après la classe **jusqu'à 17h30.**

*Les inscriptions à l'étude se feront auprès de Madame Flan ou de Mme Vanwildermeersch par la circulaire distribuée le jour de la rentrée. **Attention, le nombre de places est limité.***

L'étude du soir n'est pas une garderie, les élèves s'engagent à travailler sérieusement.

Le prix de l'étude est forfaitaire, soit à l'année :

- 1 fois/semaine = 45 €
- 2 fois/semaine = 91,50 €
- 3 fois/semaine = 144 €
- 4 fois/semaine = 186 €

Il y aura étude à partir du LUNDI 9 SEPTEMBRE.

10 – ECOLE DIRECTE

Le site sera en « mode été » du 14 juillet au 8 septembre (certaines fonctions seront donc désactivées). Veuillez donc à imprimer les bulletins trimestriels et factures avant le 14/7. Une charte de bonne utilisation sera jointe au livret de bord.

11 – TRANSPORTS SCOLAIRES

Les nouveaux élèves **domiciliés à Calonne/la Lys, Robecq, Mont Bernanchon ou dans une commune du Nord** devront se connecter sur le site <https://transports.hautsdefrance.fr/transport-scolaire/>, dans la rubrique « suivi », télécharger leur prise en charge et la transmettre à Arc en Ciel 1 - 5 Rue du Ponceau - 59140 DUNKERQUE pour obtenir leur carte.

Les nouveaux élèves domiciliés à Lestrem, La Couture et Locon recevront leur carte pass pass directement à leur domicile, dernière quinzaine d'août (circuit scolaire n° 4753).

Les nouveaux élèves qui n'ont pas fait de demande de carte de transport en JUIN sont priés de saisir leur demande d'urgence sur le site <https://nord.transportscolaire.hautsdefrance.fr/> s'ils sont domiciliés dans le département du Nord, <https://pasdecalais.transportscolaire.hautsdefrance.fr/> s'ils sont domiciliés dans le département du Pas de Calais.

Pour les élèves qui bénéficiaient déjà du transport et d'une carte pass pass, le renouvellement est automatique, aucune démarche n'est à effectuer (sauf en cas de changement d'adresse ou d'établissement scolaire ou perte de la carte), les trajets seront chargés à distance sur les cartes.

Les grilles horaires seront mises en ligne sur le site du collège dès parution (fin août).

12 - EVEIL SPIRITUEL

Afin de faciliter le déroulement de l'éveil spirituel, il est préférable d'organiser des groupes de faible effectif. Malheureusement, à ce jour, **il manque d'animateurs/trices**. Aussi, je compte sur les parents disponibles pour venir rejoindre l'équipe existante.

N'hésitez pas à vous faire connaître au Collège !

Une heure chaque semaine avec les élèves (pouvant être animée à plusieurs) et quelques réunions dans l'année.

La préparation s'effectue en équipe animée par M^{me} Clep, animatrice en pastorale.

N'ayez pas peur de vous lancer ! Vos enfants vous en seront reconnaissants.

13 - DATES A RETENIR

Une réunion d'informations destinée **aux parents d'élèves de 6e** se déroulera le jeudi 26 septembre de 17h à 19h00.

Les élèves de 3^e seront en stage les lundi 16, mardi 17 et mercredi 18 décembre 2024, les élèves de 4^e les 28 et 29 avril 2025.

Les photos de classe et individuelles sont prévues le jeudi 19 septembre.

14 - INSCRIPTIONS 2025/2026

Si vous avez un enfant actuellement en classe de CM2 dans une école publique ou privée « hors secteur », merci de contacter Mme Didier dès le lundi 16 septembre, afin de prendre rendez-vous (03.28.42.82.60).

Merci également de le faire savoir autour de vous.

De bonnes vacances à tous !

Le Directeur,

Didier VASSEUR

Collège Saint Robert – Centre Scolaire Catholique Merville-Vieux Berquin

22, rue des Capucins – 59660 Merville

Tél : 03 28 42 82 60 - e-mail : saintrobert@cscmerville.fr

www.cscmerville.fr -  college.st.robert.merville